



DANONE

**RAPPORT
DU COMITÉ
DE MISSION**

2023

Paru sur danone.com le 3 avril 2024

Ce rapport du Comité de Mission est le quatrième depuis que Danone a adopté en 2020 la qualité de « Société à Mission » telle que définie par la loi française.

En bref, nous sommes satisfaits, comme les années précédentes, de la manière dont Danone respecte ses engagements de performance extra-financière, tant sur la forme que sur le fond.

S'agissant de la forme (les échanges sur l'ambition de l'Entreprise au regard de ses objectifs), le Comité a travaillé toute l'année avec la Direction de Danone pour suivre et comprendre l'évolution de l'activité, dans la mesure où elle influe sur les trajectoires associées aux objectifs extra-financiers (environnement, santé, enjeux sociaux – en interne comme en externe). Ces interactions sont intervenues dans un esprit de coopération et de respect mutuel. Les membres du Comité examinent les points de repère, posent des questions et font des suggestions. La Direction de l'Entreprise apporte les réponses nécessaires et, après discussion, décide des ajustements à apporter aux objectifs et aux indicateurs de performance.

S'agissant du fond (autrement dit du suivi des actions mises en œuvre), nous estimons, au vu de ces objectifs et de ces indicateurs, que Danone a maintenu son niveau d'ambition dans les quatre domaines couverts et, que Danone a atteint toutes ses cibles pour 2023, comme le confirme par ailleurs le rapport de l'organisme tiers indépendant en annexe.

Danone a également suivi les recommandations formulées dans nos précédents rapports :

- *Les indicateurs reflètent désormais davantage les résultats obtenus que les moyens mis en œuvre, d'où une meilleure qualité des mesures.*
- *Les changements organisationnels en cours visent bien à ancrer au maximum les ambitions de la Société à Mission au niveau des opérations.*
- *Le Danone Impact Journey lancé 2023 a été correctement aligné sur les objectifs de la Société à Mission.*

Par ailleurs, le Comité a été informé que l'assignation en justice de Danone par trois ONG pour pollution au plastique a été suspendue, les deux parties étant convenues d'entamer une médiation, actuellement en cours.

Pour l'avenir, notre prochaine action en 2024 consistera à préparer les trajectoires post-2025 pour assurer la continuité du processus, faciliter la transition vers le prochain cycle à l'horizon 2030 et, bien sûr, procéder aux ajustements nécessaires pour continuer à progresser. Nous veillerons à ce que cela ne nous distraie pas de nos responsabilités de suivi annuelles.

Pour conclure, je tiens à remercier mes collègues pour leur dévouement, les Danoners pour leur engagement, et les équipes de l'organisme tiers indépendant pour leur savoir-faire. À l'heure où la RSE semble parfois perdre du terrain ici ou là, notre Comité peut assurer les parties prenantes de l'Entreprise – actionnaires compris – que Danone maintient le cap.



PASCAL LAMY

Président du comité de mission





SOMMAIRE

LA RAISON D'ÊTRE ET LES OBJECTIFS DE DANONE,
SOCIÉTÉ À MISSION 4

LE COMITÉ DE MISSION :
VUE D'ENSEMBLE 5

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU COMITÉ
DE MISSION EN 2023 7

LA VÉRIFICATION DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
ET SES CONCLUSIONS QUANT AUX PROGRÈS DE DANONE 8

L'AGENDA DE DANONE, SOCIÉTÉ À MISSION :
PROGRÈS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 2025 9

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA VÉRIFICATION
DE L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX 19

TABLEAU RÉCAPITULATIF,
OBJECTIFS ET RÉSULTATS 2023 26



#1

LA RAISON D'ÊTRE ET LES OBJECTIFS DE DANONE, SOCIÉTÉ À MISSION

FONDEMENT JURIDIQUE

La qualité de « Société à Mission » est définie aux articles L210-10 et suivants du Code de commerce, introduits par la loi du 22 mai 2019 dite « loi PACTE ». Une société adoptant cette qualité doit :

- se donner une raison d'être et l'avoir inscrite dans ses statuts ;
- inclure dans ses statuts plusieurs objectifs sociaux et environnementaux en phase avec cette raison d'être ;
- créer un comité de mission chargé du suivi des progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs ;
- désigner un organisme tiers indépendant chargé de vérifier l'exécution de la mission.

RAISON D'ÊTRE ET OBJECTIFS

Depuis le discours d'Antoine Riboud en 1972, le double projet de Danone consistant à allier performance économique et responsabilité sociale a donné lieu à des innovations et à des engagements majeurs en faveur du développement durable. L'adoption, en 2020, de la qualité de Société à Mission a donc été une étape logique et naturelle pour l'Entreprise. Dans ce nouveau cadre, Danone a confirmé sa raison d'être, à savoir « apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre ».

Les objectifs sociaux et environnementaux que Danone s'est fixés en sa qualité de Société à Mission - et qui forment cette « Mission » - correspondent aux Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Ils couvrent quatre dimensions : la santé, l'environnement, les questions sociales et l'inclusion.

Chaque objectif statutaire se décline en objectifs opérationnels, puis en trajectoires à moyen et long terme, l'ensemble étant assorti de jalons annuels. Tous renvoient aux objectifs de moyen et long terme définis dans le Danone Impact Journey, la feuille de route de l'Entreprise pour le développement durable publiée en février 2023.

Les objectifs statutaires de la Mission sont les suivants :

- **Améliorer la santé partout, chaque jour**, grâce à un portefeuille de produits plus sains, à des marques qui encouragent de meilleurs choix nutritionnels, et à la promotion de meilleures pratiques alimentaires, au niveau local.
- **Préserver la planète et renouveler ses ressources**, en soutenant l'agriculture régénératrice, en protégeant le cycle de l'eau et en renforçant l'économie circulaire des emballages, sur l'ensemble de l'écosystème Danone, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.
- **Construire le futur avec les équipes de Danone** : en s'appuyant sur son héritage unique en matière d'innovation sociale, l'Entreprise veut donner à chacun de ses salariés le pouvoir d'avoir un impact sur ses décisions tant au niveau local qu'au niveau global.
- **Promouvoir une croissance inclusive**, en agissant pour l'égalité des chances au sein de l'Entreprise, en accompagnant les acteurs les plus fragiles de son écosystème et en développant des produits du quotidien accessibles au plus grand nombre.



#2

LE COMITÉ DE MISSION : VUE D'ENSEMBLE

LE RÔLE DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de Mission est chargé de suivre l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux adoptés par Danone en sa qualité de Société à Mission. Il s'engage à :

- évaluer l'efficacité des actions menées par Danone dans le cadre de sa feuille de route définie pour réaliser ces objectifs (sa « mission ») ;
- examiner la pertinence des actions et des indicateurs de performance de cette feuille de route, notamment au regard des impacts sur les différentes parties prenantes et des changements opérés dans l'écosystème de l'Entreprise ;
- présenter un rapport annuel – joint au rapport de gestion soumis à l'Assemblée générale des actionnaires appelée à valider les états financiers de Danone – sur son suivi des actions menées par l'Entreprise pour réaliser ses objectifs sociaux et environnementaux.

Le Comité de Mission peut également être amené à conseiller de bonnes pratiques susceptibles d'être mises en œuvre par Danone, à proposer des actions complémentaires, ou à formuler des commentaires ou suggestions sur les indicateurs de performance.

Le Comité s'assure aussi que l'organisme tiers indépendant remplit ses obligations, en s'entretenant avec ses représentants au moins une fois par an. À cette occasion, l'organisme tiers informe le Comité de Mission de l'accomplissement de ses missions, des conclusions de ses travaux, de sa méthode d'évaluation pour vérifier les objectifs réalisés, et de toute difficulté rencontrée.



LES MEMBRES DU COMITÉ DE MISSION

Le Conseil d'Administration de Danone a renouvelé les mandats des membres du Comité de Mission le 27 avril 2023.

À ce jour, le Comité comprend des experts indépendants reconnus à l'international dans les domaines du développement durable, de la gouvernance, de l'environnement, de la santé et des questions sociales, forts d'expériences diverses : Pascal Lamy (président), Arancha González, Lise Kingo (membre du Conseil d'Administration de Danone), Hiromichi Mizuno, David Nabarro, Ron Oswald, Gabriela Ilian Ramos et Emna Lahmer (salariée de Danone).



PASCAL LAMY
Président du Comité de Mission
Coordinateur des Instituts Jacques Delors
FRANCE



ARANCHA GONZÁLEZ
Doyenne de SciencesPo PSIA
Ancienne ministre espagnole des
Affaires étrangères, de l'Union
européenne et de la Coopération
ESPAGNE



LISE KINGO
Administratrice de sociétés, administratrice
indépendante de Danone SA,
Présidente du comité de responsabilité
sociale de Danone SA
DANEMARK



HIROMICHI MIZUNO
Membre du Conseil d'Administration
de PRI, conseiller du gouvernement
JAPON



DAVID NABARRO
Ancien conseiller de l'ONU
sur les ODD 2030
ROYAUME-UNI



RON OSWALD
Ancien secrétaire général de l'Union
Internationale des Travailleurs
de l'Alimentation
ROYAUME-UNI



GABRIELA ILIAN RAMOS
Directrice générale adjointe, Sciences
sociales et humaines à l'UNESCO
MEXIQUE



EMNA LAHMER
Salariée de Danone
FRANCE

#3

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU COMITÉ DE MISSION EN 2023

En 2023, Danone est resté mobilisé, continuant à progresser dans la réalisation de ses objectifs 2025 de Société à Mission. **Suite aux ajustements apportés en 2022** aux référentiels et systèmes de reporting, et à la mise en place d'outils de suivi, il a été possible en 2023 **de commencer à suivre les progrès accomplis. Ce suivi a conforté Danone dans sa conviction que ses objectifs pourraient être atteints d'ici 2025.**

L'année 2023 a aussi permis de consolider les feuilles de route et procédures nécessaires pour suivre les trajectoires et réaliser les objectifs définis, en phase avec le **Danone Impact Journey**, la feuille de route de Danone pour le développement durable lancée en février 2023. Grâce au nouveau cadre en place, Danone a pu accélérer ses programmes, partenariats et engagements en lien direct avec ses objectifs et trajectoires de Société à Mission.

À leur tour, ces actions ont contribué à **intégrer encore davantage** cette démarche de développement durable – dont la qualité de Société à Mission est le cœur – à **la stratégie Renew Danone** et à l'ensemble des activités de l'Entreprise. Les trajectoires et jalons annuels ont été inscrits dans les plans opérationnels régionaux et locaux, ce qui leur garantit l'attention et les ressources nécessaires.

Tout au long de 2023, le Comité de Mission a continué à collaborer étroitement avec la direction et les équipes de Danone dans un esprit d'échange ouvert et constructif. Aux réunions de mars et juillet du Comité, Danone a présenté en détail le Danone Impact Journey. Ces présentations ont confirmé que son ambition et beaucoup de ses objectifs de court et moyen terme correspondent bien à ceux d'une Société à Mission.

Toujours lors de ces réunions, l'Entreprise a informé le Comité de ses avancées dans plusieurs domaines. Ses représentants ont indiqué souhaiter **relever les ambitions de Danone concernant l'agriculture régénératrice**, en élargissant le champ couvert pour préserver la pertinence et l'exigence de l'objectif correspondant. Danone a également **étendu le champ de son indicateur de performance sur la littératie numérique** de façon à regrouper toutes les capacités d'e-learning destinées à préparer les collaborateurs aux métiers de demain, en mettant l'accent sur les salariés de l'Entreprise rattachés à la production. Ses représentants ont aussi détaillé **la certification et le cadre B Corp requis pour les nouveaux standards**, ont annoncé le **lancement du fonds d'accélération de l'accès à l'eau (Water Access Acceleration Fund)** par Danone, Inconfin et d'autres partenaires, et présenté une vue d'ensemble de plusieurs objectifs sociaux, y compris des **priorités découlant de l'enquête globale Danone People Survey menée auprès des salariés.**

Comme les années précédentes, des ateliers ont été organisés au dernier trimestre pour que les membres du Comité de Mission échangent de manière informelle avec les Experts de Danone. L'Entreprise a présenté des projets et programmes en cours d'élaboration et de développement, notamment **son programme social pour ses salariés et communautés**, ainsi que **son programme pour la préservation et la régénération de la nature et de la biodiversité**. Danone a informé en continu le Comité de Mission de ses **mesures pour la transition vers une économie bas carbone**, en particulier avec la publication en décembre 2023 de son Plan de transition climatique.

#4

LA VÉRIFICATION DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT ET SES CONCLUSIONS QUANT AUX PROGRÈS DE DANONE

2023 a aussi été une année d'étroite collaboration avec Mazars, l'organisme tiers indépendant nommé en 2022 pour vérifier les avancées de Danone en sa qualité de Société à Mission. Le cabinet est aussi responsable des vérifications réglementaires relatives au rapport RSE joint au Document d'enregistrement universel annuel de l'Entreprise.

À la réunion de mars du Comité de Mission, ses représentants ont présenté la méthode de vérification que le cabinet appliquerait jusqu'à la publication de son rapport en tant qu'organisme tiers indépendant. S'en sont suivis un travail et des échanges approfondis entre Danone et Mazars pour **consolider certaines trajectoires et certains KPI et s'assurer ainsi d'une cohérence et d'une clarté accrues**. Le Comité de Mission a approuvé ces ajustements lors de sa réunion de juillet.

Dans le cadre de ses vérifications, l'organisme tiers indépendant s'est entretenu avec plusieurs membres du Comité pour comprendre comment ils veillent à l'exécution de la mission de Danone (réalisation des trajectoires et objectifs, allocation des ressources). Il a ensuite procédé à un audit des indicateurs et à un contrôle de cohérence des trajectoires en s'entretenant avec des contributeurs, puis a réalisé un audit des données et analysé l'adéquation des trajectoires et objectifs avec la stratégie et les objectifs généraux de l'Entreprise.

Lors de la réunion de mars 2024 du Comité de Mission, **les auditeurs ont présenté aux membres du Comité et à Danone les conclusions détaillées** de l'organisme tiers indépendant sur le respect des objectifs sociaux et environnementaux. Ce rapport du cabinet Mazars se trouve à la page 19 du présent rapport.



#5

L'AGENDA DE DANONE, SOCIÉTÉ À MISSION : PROGRÈS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 2025

SANTÉ

Objectif statutaire : Améliorer la santé partout, chaque jour, grâce à un portefeuille de produits plus sains, à des marques qui encouragent de meilleurs choix nutritionnels, et à la promotion de meilleures pratiques alimentaires.

Objectifs opérationnels	Objectifs 2025	Résultats 2023 (jalons atteints )
1 Proposer des produits plus sains pour les enfants	KPI 1 : > 95 % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale destinés aux enfants contiennent ≤ 10 g de sucre par 100 g KPI 2 : > 95 % des volumes vendus de lait pour jeunes enfants contiennent : ≤ 1,25 g de sucres ajoutés/100 kcal pour les enfants de 1 à 3 ans ≤ 2,0 g de sucres ajoutés/100 kcal pour les enfants de 4 à 5 ans	62,2 % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale destinés aux enfants contiennent ≤ 10 g de sucre par 100 g 99 % des volumes vendus de laits destinés aux enfants de 1 à 3 ans contiennent ≤ 1,25 g de sucres ajoutés par 100 kcal 94,5 % des volumes vendus de laits destinés aux enfants de 4 à 5 ans contiennent ≤ 2,0 g de sucres ajoutés par 100 kcal
2 Améliorer la santé des enfants	KPI 1 : 5 projets pour agir contre les carences en fer KPI 2 : 3 projets pour soutenir le choix des femmes d'allaiter	2 projets pour agir contre les carences en fer/l'anémie 1 projet pour soutenir le choix des femmes d'allaiter
3 Aider les consommateurs à faire des choix éclairés pour leur alimentation	> 95 % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale et de boissons aromatisées (Aquadrinks) sont assortis d'un étiquetage nutritionnel interprétatif sur les emballages et / ou en ligne	40,5 % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale et de boissons aromatisées (Aquadrinks) sont assortis d'un étiquetage nutritionnel interprétatif sur les emballages et / ou en ligne

Après l'instauration de référentiels et de systèmes de gestion et reporting pour les trois objectifs opérationnels relatifs à la santé, 2023 aura été l'année du déploiement et de la mise en œuvre. Des feuilles de route régionales et locales ont été établies pour chaque jalon, avec identification des écarts et points de blocage et mise en place d'actions pour y remédier. D'où des progrès constants, qui confortent Danone dans sa conviction que ses objectifs 2025 pourront être atteints.

1 Concernant la **réduction de sucre**, l'Entreprise a atteint son premier jalon, puisque 62,2 % des **volumes vendus de Produits Laitiers et d'Origine Végétale destinés aux enfants de 3 à 12 ans** contenaient au maximum 10 g de sucre par 100 g. En avril 2023, l'Assemblée générale de Danone a voté une résolution sur les actions sous conditions de performance, rattachant cet objectif pour l'année 2023 aux conditions de performance applicables aux directeurs et cadres supérieurs, directeur général compris. Ce vote réaffirme l'importance de cet objectif parmi les priorités de l'Entreprise.



Danone a également atteint et même dépassé son **jalon relatif aux laits infantiles**, puisque 99 % des volumes vendus de laits destinés aux enfants de 1 à 3 ans contenaient au maximum $\leq 1,25$ g de sucres ajoutés par 100 kcal. L'Entreprise affiche aussi 94,5 % de volumes vendus de laits destinés aux enfants de 4 à 5 ans contenant au maximum $\leq 2,0$ g de sucres ajoutés par 100 kcal, soit bien au-delà des 70 % visés. Cette progression s'explique en particulier par l'évolution réussie de la composition des marques indonésiennes de Danone.

② Concernant son deuxième objectif opérationnel – **améliorer la santé des enfants** –, Danone a lancé des « projets à impact » pour deux enjeux de santé publique majeurs : **agir sur l'anémie due aux carences en fer chez l'enfant** et **soutenir le choix des femmes d'allaiter**. Ces projets ciblés doivent répondre à des critères stricts. Ambitieux et novateurs, avec une portée sociale, ils aspirent à créer un changement systémique positif mesurable. Ils doivent servir à déployer des actions d'intérêt général s'attaquant au problème à la racine, impliquer une coalition des partenaires concernés, et chercher à développer tout à la fois un modèle viable aux répercussions durables et des indicateurs permettant de suivre les bienfaits de ces actions sur la santé à l'échelle nationale.

Danone a mis sur pied deux projets de lutte contre les carences en fer, l'un en Indonésie, l'autre en Malaisie. Tous deux sont pilotés par la Iron Impact Task Force, équipe interfonctionnelle de l'Entreprise. Dans les deux pays, environ un tiers des enfants souffrent d'anémie due à des carences en fer, ce qui peut perturber leur développement cognitif et affecter leurs résultats scolaires. Les taux de dépistage et mesures de prévention restant faibles, Danone cherche, avec les partenaires compétents, à généraliser le dépistage non invasif de l'anémie chez l'enfant, à assurer une alimentation quotidienne abordable, et à sensibiliser au problème.

L'Entreprise a également lancé en Espagne un projet pour soutenir le choix des femmes d'allaiter, le fonds Danone Ecosystem agissant comme un partenaire décisif au sein de cette coalition multi-acteurs. Baptisé Best Chance at Breast, ce projet veut combler l'écart de 30 % constaté dans le pays entre l'intention d'allaiter et le taux réel d'initiation de l'allaitement maternel. En formant 50 000 professionnels de santé, 5 000 conseillers en allaitement et diverses parties prenantes, le but est d'aider 75 000 familles durant l'allaitement et, *in fine*, de contribuer à faire progresser de 15 % le taux d'initiation de l'allaitement en Espagne.

③ Enfin, Danone a continué à avancer dans son objectif **d'aider les consommateurs à faire des choix alimentaires éclairés, en accompagnant les produits d'un étiquetage nutritionnel interprétatif**. En 2022, l'Entreprise avait analysé en profondeur la réglementation relative aux informations interprétatives à fournir, en fonction des marchés, sur les emballages et en ligne. En 2023, les entités locales ont défini des feuilles de route, qu'elles ont fait valider, après discussion, par leur direction locale et par un Comité de pilotage interfonctionnel global associant les équipes Recherche & Innovation et le Secrétariat Général. En conséquence, comme escompté, Danone a augmenté de 10 % ses volumes de produits assortis d'informations nutritionnelles interprétatives sur leur emballage et/ou en ligne – ce qui équivaut à 40,5 % des volumes et place l'Entreprise en bonne voie pour atteindre son objectif 2025 (plus de 95 % des volumes).

PLANÈTE

Objectif statutaire : Préserver la planète et renouveler ses ressources, en soutenant l'agriculture régénératrice, en protégeant le cycle de l'eau et en renforçant l'économie circulaire des emballages, sur l'ensemble de l'écosystème Danone, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Objectifs opérationnels

Objectifs 2025

Résultats 2023 (jalons atteints ✓)

<p>1 Agir pour le climat sur toute la chaîne de valeur</p>	<p>Danone aura réduit ses émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus) de plus de 8 % (à périmètre et méthodologie constants) par rapport à 2022</p>	<p>Réduction de 3,9 % des émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus) (à périmètre et méthodologie constants)</p> <p>Consolidation de la feuille de route globale au regard des objectifs SBTi 2030 et intégration à toutes les fonctions, catégories et CBU</p>
<p>2 Faire de l'agriculture une solution</p>	<p>30 % des volumes d'ingrédients clés approvisionnés directement proviendront d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'agriculture régénératrice</p>	<p>Outil déployé dans toutes les régions prioritaires et pour tous les ingrédients prioritaires</p> <p>38 % des volumes d'ingrédients clés approvisionnés directement proviennent d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'agriculture régénératrice</p>
<p>3 Encourager l'économie circulaire des emballages</p>	<p>100 % des pots seront conçus pour être recyclables là où des systèmes de collecte formalisés sont en place</p>	<p>Mise en place en France d'infrastructures de collecte des pots en PET et/ou PS pour leur recyclage</p>

1 En 2023, Danone a continué à **agir pour le climat sur toute la chaîne de valeur** en réduisant ses émissions et en progressant vers son objectif 2025 de Société à Mission, ainsi qu'en publiant son Plan de transition climatique 2050.

Publié en décembre 2023, ce plan expose la feuille de route de Danone pour réduire ses émissions absolues de 34,7 % d'ici 2030 par rapport à 2020, objectif approuvé par la SBTi (Science-Based Targets initiative). L'Entreprise y renouvelle aussi son engagement d'atteindre zéro émission nette sur toute sa chaîne de valeur, avec des objectifs pour 2050 soumis à la SBTi avant la publication du présent rapport. Pour y parvenir, Danone intensifie ses efforts dans le cadre de huit programmes, au sein de ses opérations mais aussi auprès de ses partenaires et fournisseurs, ingrédients et emballages confondus ; l'Entreprise innove également pour proposer des produits et solutions bas carbone. Son approche vise à couvrir l'ensemble des catégories d'émissions, en veillant à mobiliser toutes les activités.

En phase avec les objectifs SBTi 2030, Danone a déployé sa feuille de route toutes fonctions, catégories de produits et entités locales confondues. Ce déploiement lui a permis d'atteindre son jalon 2023 de Société à Mission, avec une réduction moyenne de 3,9 % de ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2022 (à périmètre et méthodologie constants) pour les scopes 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus). En complément, l'objectif visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre a été intégré aux actions sous conditions de performance pour les directeurs et cadres supérieurs, conformément au vote de l'Assemblée générale des actionnaires de Danone en avril 2023.

② En phase avec son **objectif opérationnel de faire de l'agriculture une solution**, Danone a revu la portée de son objectif 2025 consistant à se procurer 30 % des volumes d'ingrédients clés directement auprès d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'agriculture régénératrice (AR). Le champ couvert, plus ambitieux, est plus inclusif, puisqu'il intègre des matières premières agricoles essentielles dont l'avoine, les fraises et la betterave sucrière en France, et couvre le lait frais collecté auprès d'exploitations dans l'ensemble des activités de Danone. Il aligne également les actions de Danone sur les efforts collectifs du secteur en faveur d'une agriculture régénératrice. Le Comité de Mission a approuvé cette modification lors de sa réunion de juillet 2023.

En progrès constant, l'Entreprise a atteint ses jalons 2023 pour l'agriculture régénératrice en déployant notamment un outil de suivi des approvisionnements réalisés auprès d'exploitations de régions prioritaires (Amérique latine, Europe, Amérique du Nord et Afrique) et pour des ingrédients prioritaires (lait, fruits, soja, amandes, et avoine). Ses équipes ont aussi soutenu les efforts collectifs du secteur en contribuant activement au programme Regenerating Together lancé en septembre 2023 par la plateforme SAI (Sustainable Agriculture Initiative), en faveur de la transition vers des pratiques agricoles régénératrices. Par ces actions et grâce à un soutien et des partenariats constants avec les exploitants, 38 % des volumes d'ingrédients clés approvisionnés directement provenaient en 2023 d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'AR.



③ Le troisième objectif opérationnel pour la planète, qui consiste à **créer une véritable économie circulaire des emballages**, figure en tête des priorités de Danone. Consciente de la nécessité impérieuse de transformer ses emballages et d'impulser la transition vers un système circulaire d'emballages bas carbone, Danone s'est fixé trois objectifs clairs dans le cadre du Danone Impact Journey : utiliser des emballages à 100 % réutilisables, recyclables ou compostables d'ici 2030 (contre 84 % en 2022), diminuer de moitié l'usage de plastiques vierges issus de ressources fossiles d'ici 2040 (avec une réduction de 30 % d'ici 2030) en accélérant le réemploi et le recyclage, enfin, piloter le développement de systèmes de collecte efficaces pour récupérer d'ici 2040 autant de plastique que Danone en utilise.

En complément, pour accélérer le progrès et débloquer des solutions face aux obstacles systémiques, l'Entreprise a continué à plaider en faveur d'un traité mondial sur les matières plastiques qui aurait force contraignante.

Son jalon 2023 en tant que Société à Mission consistant à mettre en place en France des infrastructures de collecte des pots en PET et/ou PS pour leur recyclage reflète le soutien actif de Danone aux solutions sectorielles systémiques, indispensables à la circularité de ses emballages.

En 2023, plusieurs initiatives visaient à améliorer la recyclabilité des pots de yaourt en PS ou PET en France :

- Concernant la recyclabilité, une étape cruciale a été franchie avec la publication, en juin 2023, des recommandations du COTREP, qui confirment le potentiel de recyclabilité des pots en PS en France et le développement actuel de pots en PET adaptés.
- Danone participe au groupe de travail PET 2025 piloté par Citeo, entreprise à but non lucratif qui œuvre auprès des entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers. L'Entreprise a joué un rôle déterminant en cofinçant avec Citeo l'élaboration des recommandations sur la recyclabilité des pots en PET.
- Concernant les infrastructures, Citeo a annoncé le lancement de la première filière française de recyclage des pots et barquettes en PET en boucle fermée. Grâce à des technologies innovantes combinant plusieurs types de recyclage, la majorité des pots et barquettes utilisés seront recyclés en France dès 2025 pour permettre un retour au contact alimentaire. Trois nouveaux centres de tri se chargeront des emballages difficiles à recycler, dont les pots de yaourt font partie : l'un a ouvert en mai 2023 ; les deux autres seront opérationnels en 2024. Danone y a contribué de façon déterminante en collaborant avec des recycleurs en vertu d'accords d'enlèvement de long terme pour donner une visibilité sur les volumes de matériaux recyclés et encourager l'investissement.

L'Entreprise a également été très active dans l'instauration de directives internationales de recyclage en matière de pots et barquettes en PET, en s'impliquant dans les groupes de travail de l'association Petcore et de RecyClass. De même, plusieurs programmes de recherche avec les fournisseurs d'emballages les plus avancés visent à trouver une conception adéquate qui améliorerait la recyclabilité de ses pots en PET.

En ce sens, une feuille de route interne à l'Entreprise a été validée aux niveaux mondial et européen pour continuer à faire évoluer les lignes de production du PS au PET (en France, en Espagne et ailleurs) et renforcer la recyclabilité des pots.

Ces actions, tout comme le soutien aux solutions collectives à l'échelle sectorielle et nationale, sont cruciales pour que Danone atteigne son objectif 2025 de Société à Mission d'avoir 100 % de pots recyclables partout où des systèmes de collecte formalisés sont en place.



SOCIAL

Objectif statutaire : Construire le futur avec les équipes de Danone : en s'appuyant sur son héritage unique en matière d'innovation sociale, l'Entreprise veut donner à chacun de ses salariés le pouvoir d'avoir un impact sur ses décisions, au niveau tant local que global.

Objectifs opérationnels

Objectifs 2025

Résultats 2023 (jalons atteints ✓)

1 Favoriser l'inclusion et l'engagement des salariés pour soutenir la Mission et la croissance de Danone

Les salariés auront davantage le sentiment de disposer de moyens d'action et s'estimeront plus impliqués que leurs pairs d'entreprises similaires, d'après l'enquête Danone People Survey (indicateur d'engagement durable supérieur à celui des autres acteurs du secteur).

93 % des directeurs et cadres supérieurs ont été formés aux nouveaux éléments de la culture de l'Entreprise

À partir de l'enquête Danone People Survey (DPS), définition de plans d'action par des équipes locales et des experts thématiques, puis mise en œuvre aux niveaux mondial, local et fonctionnel.

Lancement d'une enquête Pulse ou Light DPS pour suivre les avancées avec 91 % de participation

2 Encourager l'égalité hommes-femmes parmi les salariés et inspirer une plus grande parité à l'échelle du secteur

KPI 1 : Veiller à ce que plus de 40 % des cadres supérieurs de Danone dans le monde s'identifient comme des femmes
KPI 2 : Réduire l'écart des salaires hommes-femmes pour tous les salariés de Danone dans une fourchette de 3 points

Maintien au-dessus de 40 % de la proportion de cadres supérieurs de Danone dans le monde s'identifiant comme des femmes

Définition d'actions ciblées dans des pays et fonctions spécifiques pour améliorer la parité aux échelons supérieurs. Ces actions portaient sur la diversité hommes-femmes dans les plans de relève, de recrutement et de développement spécifiques aux talents féminins dans certaines fonctions (IT, Opérations, Ventes).

Définition et déploiement d'actions ciblées pour améliorer la parité dans les ateliers de production

Réduction de l'écart des salaires hommes-femmes (cadres et cadres supérieurs) à 2,1 %

Mise en place d'une méthode permettant d'inclure tous les Danoners (pas seulement les cadres) pour suivre et évaluer cet écart de salaires

Mise à profit de l'adhésion de Danone à l'EPIC (Equal Pay International Coalition) pour échanger de bonnes pratiques

3 Soutenir l'employabilité des salariés tout au long de leur vie, surtout chez les plus à risque

KPI 1 : 100 % des CBU comptant des salariés éligibles leur auront proposé à eux ou à leurs représentants de participer au programme FutureSkills et 75 % des bénéficiaires auront réussi à évoluer vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe
KPI 2 : 80 % des salariés de Danone rattachés à la production auront suivi au moins une formation en ligne

Plus de 90 % des bénéficiaires de FutureSkills ont réussi à évoluer vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe

100 % des CBU comptant des salariés éligibles ont pu proposer FutureSkills à leurs salariés et/ou à leurs représentants.

Pour la formation en ligne : Établissement d'un référentiel et d'un système de reporting basés sur les projets pilotes menés dans les CBU (Mexique, Espagne, Belgique, Allemagne/Suisse)

1 En 2023, la culture d'entreprise a figuré en tête des priorités de Danone, qui souhaite **renforcer les moyens d'action de ses salariés, les Danoners, et leur permettre de s'impliquer davantage.**

En 2022, Danone avait mené avec le Danone People Survey (DPS) une large enquête interne sur la stratégie, la culture et les valeurs de l'Entreprise, ainsi que sur l'engagement durable des collaborateurs. Les réponses recueillies ont confirmé la présence, dans la culture entrepreneuriale, d'atouts majeurs – en particulier la raison d'être de Danone : « Apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre ». Elles ont aussi mis en avant des comportements essentiels que l'Entreprise devrait adopter pour renforcer le succès de son plan stratégique Renew Danone. Enfin, l'enquête a souligné l'importance des valeurs HOPE (Humanisme, Ouverture, Proximité, Enthousiasme), 88 % des salariés s'en inspirant au quotidien pour prendre leurs décisions.

En 2023, dans la continuité de ces observations, Danone a élaboré et lancé des plans d'action aux niveaux mondial, local et fonctionnel. Plusieurs éléments de sa culture d'entreprise ont alors été repensés, puis déployés en interne lors de formations sur le leadership et via leur intégration aux processus des Ressources Humaines (évaluation des collaborateurs, acquisition de talents, entre autres). L'Entreprise a réussi à atteindre son jalon 2023 de Société à Mission consistant à former au moins 90 % des cadres supérieurs et directeurs. Un cours en ligne sur les comportements et valeurs HOPE a aussi été proposé aux salariés dans 15 langues partout dans le monde. À ce jour, plus de 25 000 collaborateurs l'ont suivi. En parallèle, le Danone People Survey a également révélé combien le développement durable compte pour les salariés.

Enfin, l'Entreprise a aussi lancé une enquête Light DPS pour suivre de près ses avancées. Le taux de participation (91 %) a dépassé l'objectif fixé, grâce à une efficace campagne de communication globale, menée sur tous les sites de Danone (siège, usines et points d'approvisionnement).





2 Concernant son objectif opérationnel visant à **encourager l'égalité hommes-femmes**, Danone a atteint ses deux jalons 2023, puisque 43 % de ses cadres supérieurs dans le monde s'identifient comme des femmes et que l'écart des salaires entre hommes et femmes est de 2,1 % parmi les cadres et cadres supérieurs. Cette situation reflète ses efforts continus pour **améliorer la parité parmi ses cadres supérieurs** dans des pays et fonctions spécifiques, notamment via le plan de relève, mais aussi par le recrutement et le développement de talents. Des mesures supplémentaires ont été prises pour améliorer la parité dans les ateliers : en Californie par exemple, une initiative Danone locale à l'usine de City of Industry a augmenté de 150 % en deux ans le nombre de femmes à des postes de premier plan.

L'Entreprise a **réduit l'écart des salaires hommes-femmes parmi ses cadres et cadres supérieurs** en créant des lignes directrices, en formant toutes ses équipes locales par pays, et en procédant à un suivi régulier dans le cadre des révisions salariales annuelles et des procédures d'embauche. Pour atteindre son objectif 2025 et combler cet écart pour tous ses collaborateurs, Danone a mis en place une méthodologie, en cours de déploiement à l'échelle mondiale. Enfin, l'Entreprise a continué à intervenir en externe : en septembre 2023, elle s'est engagée auprès de l'EPIC (Equal Pay International Coalition) à promouvoir des pratiques de rémunération justes et équitables, non seulement au sein des entreprises mais à l'échelle de toute sa communauté.

3 Pour **soutenir l'employabilité des Danoners tout au long de leur vie**, surtout celle des plus à risque, Danone a continué à leur proposer son programme FutureSkills pour les former à des emplois d'avenir et les aider à monter en compétences. 100 % des entités locales comptant des salariés éligibles ont pu proposer FutureSkills à leurs salariés et/ou à leurs représentants. Parmi les bénéficiaires du programme en 2023, plus de 90 % ont évolué vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe. En Turquie, au Maroc, en Allemagne et en Espagne, les collaborateurs ont bénéficié d'un accompagnement pour renforcer leurs capacités dans leur domaine de spécialité ou se réorienter afin d'accéder à de nouveaux postes en acquérant de nouvelles compétences.

En complément, Danone a instauré un référentiel et un système de reporting pour faciliter la formation en ligne et développer les capacités numériques des salariés rattachés à la production. Dans ce cadre, un projet-pilote a été lancé dans quatre CBU, au Mexique, en Espagne, en Belgique, et en Allemagne/Suisse. Une fois les bonnes pratiques identifiées, Danone lancera des formations en ligne, afin de toucher en 2025 80 % de ses collaborateurs rattachés à la production.

INCLUSION

Objectif statutaire : **Promouvoir une croissance inclusive**, en agissant pour l'égalité des chances au sein de l'Entreprise, en accompagnant les acteurs les plus fragiles de son écosystème et en développant des produits du quotidien accessibles au plus grand nombre.

Objectifs opérationnels

Objectifs 2025

Résultats 2023 (jalons atteints)

<p>1 Protéger les plus vulnérables dans la chaîne de valeur de Danone</p>	<p>80 % des dépenses liées aux approvisionnements sont couvertes par le programme de diligence raisonnable d'approvisionnement responsable de Danone (sauf pour le lait cru, couvert par celui sur l'agriculture régénératrice)</p>	<p>69 % des dépenses liées aux approvisionnements sont couvertes par le programme de diligence raisonnable d'approvisionnement responsable de Danone (sauf pour le lait cru, couvert par celui sur l'agriculture régénératrice)</p>
<p>2 Fournir de l'eau potable aux populations qui en ont besoin</p>	<p>En moyenne, 20 millions de personnes ont bénéficié d'un accès quotidien à l'eau potable grâce au fonds dédié Danone Communities, au Water Access Acceleration Fund (W2AF) et aux partenariats des marques de l'Entreprise</p>	<p>Clôture initiale du Water Access Acceleration Fund En moyenne, 12,7 millions de personnes ont bénéficié d'un accès quotidien à l'eau potable grâce au fonds dédié Danone Communities, au W2AF (dont c'était le premier investissement) et aux partenariats des marques de l'Entreprise Évaluation du flux de transactions à la suite du lancement du W2AF</p>
<p>3 Obtenir la certification B Corp à l'échelle mondiale</p>	<p>À l'échelle mondiale : couverture à 95 % des salariés par la B corp après certification Moyenne pondérée d'au moins 80 points Éligibilité des Eaux Certification Danone SA</p>	<p>Couverture par la certification B Corp de 82,5 % des ventes nettes</p>

Pour promouvoir une croissance inclusive, Danone a continué à agir au sein de sa chaîne de valeur et auprès des communautés locales.

1 Pour l'Entreprise, il s'agit d'abord de **protéger les plus vulnérables au sein de sa chaîne de valeur** et de tenir les engagements pris dans sa politique sur les droits humains publiée en 2022. Au cœur de cet engagement figure son programme RESPECT, pour un approvisionnement responsable. Dans ce cadre, les fournisseurs doivent commencer par s'enregistrer et s'auto-évaluer sur les plateformes Sedex ou Ecovadis. Ceux jugés à haut risque ou haute priorité font ensuite l'objet d'un audit par un organisme tiers suivant la méthode SMETA et, si besoin, Danone les aide à définir des plans d'action corrective.

En 2023, le programme RESPECT a couvert 69 % des dépenses d'approvisionnement de Danone. L'objectif pour 2024 est de renforcer cette approche de diligence raisonnable en affinant l'analyse des risques et en instaurant d'autres évaluations sur le terrain, par exemple en donnant la parole aux collaborateurs. Ces actions aideront Danone à atteindre les 80 % visés en 2025.

2 En 2023 ont aussi été accomplis des progrès cruciaux en vue **d'assurer un accès à l'eau potable aux populations qui en ont besoin**. En mars 2023, Danone et le gestionnaire Incofin ont lancé le Water Access Acceleration Fund (W2AF), premier fonds à impact visant à investir dans les entreprises qui fournissent de l'eau potable en ciblant les personnes dont le pouvoir d'achat est inférieur à 8 USD par jour en Afrique et en Asie. Lors de sa première clôture, le fonds W2AF a atteint 36 millions EUR d'engagements de Danone et d'autres investisseurs dont BNP Paribas, le fonds d'investissement danois IFU, Norfund en Norvège, et aux États-Unis la Société de financement du développement international DFC et l'Agence pour le développement international USAID.

En octobre, le fonds a réalisé son premier investissement, de 7,5 millions EUR, dans l'entreprise Rite Water Solutions India Pvt. Ltd., qui facilite l'accès à l'eau potable en zone rurale en Inde avec des technologies de pointe.

En décembre, la Banque européenne d'investissement (BEI) a confirmé engager 10 millions EUR dans le W2AF, portant son capital engagé à un total de 51 millions EUR.

Danone, par son fonds Danone Communities pour l'innovation sociale, a continué d'aider les entreprises sociales fournissant de l'eau potable à développer leurs activités. Des investissements stratégiques ont été annoncés dans deux d'entre elles : Aqua Clara, qui propose des filtres à eau aux ménages et aux communautés au Kenya, et F-Cubed, qui installe des systèmes de distillation à énergie solaire au Bangladesh. Les entreprises soutenues par les fonds Danone Communities et W2AF ont fourni en 2023 de l'eau potable à 12,7 millions de personnes par jour en moyenne.



3 Enfin, Danone a encore progressé pour **obtenir à l'échelle mondiale la certification B Corp**, qui couvrait en 2023 82,5 % des ventes nettes. Cela représente 68 % de ses salariés. L'Entreprise a obtenu la certification dans de nouvelles régions – Inde, Moyen-Orient, Grèce, Malaisie et Cambodge – et son renouvellement dans les autres pays, souvent avec des résultats supérieurs, notamment au Japon (+20 points). À ce jour, la certification B Corp couvre plus de 50 % des sites de production de Danone. Les travaux visant à conforter son déploiement dans toute l'entreprise se poursuivent, pour continuer à créer de la valeur et à mobiliser les équipes locales, mais aussi les catégories et les marques. Danone collabore avec B Lab afin d'obtenir la certification mondiale d'ici 2025, avec des exigences renforcées, en participant activement à la consultation publique sur l'évolution des standards B Corp.

RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT SUR LA VÉRIFICATION DE L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société Danone,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société Danone (ci-après la « Société »), accrédité par le COFRAC Inspection sous le numéro 3-1895 (accréditation dont la liste des sites et la portée sont disponibles sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission telle que présentée dans les deux rapports du comité de mission¹ et relative à la période allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2023, publiés sur le site internet en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause, sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission et à la fin de la période couverte par notre vérification :

- le fait que la Société ait atteint les objectifs opérationnels qu'elle a définis², pour chaque objectif social ou environnemental retenu en application du 2^o de l'article L. 210-10 et inscrit dans ses statuts, et que
- par conséquent, la Société respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.

PRÉPARATION DES INFORMATIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les informations portant sur les objectifs sociaux et environnementaux permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux doivent être lues et comprises en se référant aux procédures de la Société, (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans les Rapports du comité de mission.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS LIÉES À L'EXÉCUTION DES OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

Les informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations présentées sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement.

¹ Rapport du comité de mission 2022 publié le 5 avril 2023 et rapport du comité de mission 2023

² Présentés en annexe du présent rapport

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient à la Société :

- de constituer un comité de mission chargé d'établir annuellement un rapport en application des dispositions de l'article L. 210-10 du code de commerce;
- de sélectionner ou d'établir des critères et procédures appropriés pour élaborer le Référentiel de la Société ;
- de concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne sur les informations pertinentes pour la préparation du rapport du comité de mission ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs ;
- d'établir les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux conformément au Référentiel et mises à disposition du comité de mission.

Il appartient au comité de mission d'établir ses rapports en s'appuyant sur l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux transmise par la Société et en procédant à toute vérification qu'il juge opportune.

Ces rapports sont joints au rapport de gestion du Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

En application des dispositions de l'article R. 210-21 du code de commerce, il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur le respect par la Société des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est fixés sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission. Nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques, constatées ou extrapolées.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions de l'article R. 210-21 du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)³.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 5 personnes et se sont déroulés entre octobre 2023 et mars 2024 sur une durée totale d'intervention de 25 semaines.

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations historiques liées à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, représentant notamment les directions et les membres du comité de mission.

³ ISAE 3000 (révisée) - Mission d'assurance autres que les audits et examens limités de l'information financière historique

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les informations relatives à l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux que la Société se donne pour mission de poursuivre sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée.

Nous avons pris connaissance des activités de la Société sur le périmètre concerné par la qualité de société à mission, de la formulation de sa raison d'être ainsi que ses enjeux sociaux et environnementaux.

Nos travaux ont porté sur :

- d'une part, la cohérence des objectifs sociaux et environnementaux retenus en application du 2° de l'article L. 210-10 et inscrits dans ses statuts, de la raison d'être de la Société précisés dans ses statuts (ci-après « raison d'être ») et de son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux ;
- d'autre part, l'exécution de ces objectifs.

Concernant la cohérence des objectifs, de la raison d'être et de l'activité de la Société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux :

- Nous avons conduit des entretiens destinés à apprécier l'engagement de la direction et des membres de la gouvernance au regard des attentes des principales parties prenantes internes ou externes concernées par l'activité de la Société.
- Nous avons apprécié les processus mis en place pour structurer et formaliser cette démarche en nous appuyant sur :
 - les informations disponibles (par exemple, procès-verbaux des réunions du comité de mission, échanges avec le comité social et économique, comptes rendus ou support des réunions avec des parties prenantes internes ou externes, analyses des risques) ;
 - la feuille de route de Société à mission et les derniers rapports du comité de mission établis depuis la dernière vérification ;
 - le cas échéant, ses publications (par exemple, plaquette commerciale, rapport de gestion, rapport intégré, Déclaration de performance extra-financière, sur le site internet).
- Nous avons ainsi apprécié, compte tenu de l'activité de la Société au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux, la cohérence entre :
 - les informations collectées ;
 - la raison d'être et
 - les objectifs sociaux et environnementaux formulés dans les statuts.

Concernant l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux, nous nous sommes enquis de l'existence d'objectifs opérationnels et d'indicateurs clés de suivi et de mesures de leur atteinte par la Société à la fin de la période couverte par la vérification pour chaque objectif social et environnemental, et nous avons vérifié si les objectifs opérationnels ont été atteints au regard des trajectoires définies par la Société.

Pour ce faire, nous avons réalisé les diligences suivantes :

- nous avons pris connaissance des documents établis par la Société pour rendre compte de l'exercice de sa mission, notamment les dispositions précisant les objectifs opérationnels et les modalités de suivi qui y sont associées, ainsi que les rapports du comité de mission ;
- nous nous sommes enquis de l'appréciation de l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux auprès du comité de mission et avons corroboré l'information collectée avec la perception qu'ont les parties prenantes des effets et impacts de la Société. Par ailleurs, nous avons revu l'analyse présentée dans les rapports du comité de mission, les résultats atteints à échéance des objectifs opérationnels en regard de leurs trajectoires définies, pour permettre d'apprécier le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;

- nous nous sommes enquis auprès de la direction générale de la Société des moyens financiers et non financiers mis en œuvre pour le respect des objectifs sociaux et environnementaux ;
- nous avons vérifié la présence dans les rapports du comité de mission d'indicateurs cohérents avec les objectifs opérationnels et aptes à démontrer le positionnement des objectifs opérationnels sur leurs trajectoires définies ;
- nous avons apprécié l'adéquation des moyens mis en œuvre visant au respect des objectifs opérationnels par rapport à leurs trajectoires, au regard de l'évolution des affaires sur la période ;
- nous avons vérifié la sincérité de l'ensemble de ces indicateurs et, notamment nous avons :
 - apprécié le caractère approprié du Référentiel de la Société au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible ;
 - vérifié que les indicateurs couvrent l'ensemble du périmètre concerné par la qualité de société à mission ;
 - pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Société et apprécié le processus de collecte visant à la sincérité de ces indicateurs ;
 - mis en œuvre des contrôles et des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres méthodes de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés s'il y a lieu par des vérifications au siège de la Société et dans le cadre d'un groupe auprès d'une sélection d'entités contributrices, présentée en Annexe 2, et représentatives du périmètre concerné par la qualité de société à mission et couvrent entre 22 % et 100 % des données utilisées pour le calcul des indicateurs ;
 - apprécié la cohérence d'ensemble du ou des rapports du comité de mission au regard de notre connaissance de la Société et du périmètre concerné par la qualité de société à mission.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

L'organisme tiers indépendant,
Mazars SAS
Paris La Défense, le 20 mars 2024

TRISTAN MOURRE
Associé Sustainability

Annexe 1 : Indicateurs audités

SANTÉ

Objectif statutaire : **Améliorer la santé, grâce à un portefeuille de produits plus sains, à des marques qui encouragent de meilleurs choix nutritionnels, et à la promotion de meilleures pratiques alimentaires, au niveau local**

Objectif opérationnel 1 : **Proposer des produits plus sains pour les enfants**

KPI 1 - % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale destinés aux enfants contiennent \leq 10 g de sucre par 100 g

KPI 2 - % des volumes vendus de lait pour jeunes enfants contiennent :

\leq 1,25 g de sucres ajoutés/100 kcal pour les enfants de 1 à 3 ans

\leq 2,0 g de sucres ajoutés /100 kcal pour les enfants de 4 à 5 ans

Objectif opérationnel 2 : **Améliorer la santé des enfants**

KPI 1 – Nombre de projets pour agir contre les carences en fer / anémie

KPI 2 – Nombre de projets pour soutenir le choix des femmes d'allaiter

Objectif opérationnel 3 : **Aider les consommateurs à faire des choix éclairés pour leur alimentation**

KPI 1 – % des volumes vendus des produits laitiers, d'origine végétale et Aquadrinks assortis d'un étiquetage nutritionnel interprétatif

PLANÈTE

Objectif statutaire : **Préserver la planète et renouveler ses ressources, en soutenant l'agriculture régénératrice, en protégeant le cycle de l'eau et en renforçant l'économie circulaire des emballages, sur l'ensemble de son écosystème, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique**

Objectif opérationnel 1: **Agir pour le climat sur toute la chaîne de valeur de Danone**

KPI 1 - Réduction des émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus) de plus de 8 % (à périmètre et méthodologie constants) par rapport à 2022

KPI 2 - Déploiement de la feuille de route alignée sur les objectifs de SBTi 2030, dans l'ensemble des fonctions, des catégories et CBU

Objectif opérationnel 2: **Faire de l'agriculture une solution**

KPI 1 - Outil déployé dans toutes les régions prioritaires et pour tous les ingrédients prioritaires

KPI 2 - % des volumes d'ingrédients clés approvisionnés proviendront directement d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'Agriculture régénératrice

Objectif opérationnel 3: **Encourager l'économie circulaire des emballages**

Mise en place d'une infrastructure de collecte des gobelets en PET et/ou PS en France, permettant le recyclage des pots de yaourt

Annexe 1 : Indicateurs audités

SOCIAL

Objectif statutaire : **Construire le futur avec les équipes de Danone : en s'appuyant sur son héritage unique en matière d'innovation sociale, l'Entreprise veut donner à chacun de ses salariés le pouvoir d'avoir un impact sur les décisions de l'entreprise tant au niveau local qu'au niveau global**

Objectif opérationnel 1 : **Favoriser l'inclusion et l'engagement des salariés pour soutenir la Mission et la croissance de Danone**

KPI 1 - % de cadres et de directeurs formés à la nouvelle vision de la culture d'entreprise

KPI 2 - Plans d'action issus de l'enquête Danone People Survey (DPS) élaborés par les responsables de thèmes et les équipes locales ; et mis en œuvre aux niveaux mondial, local et fonctionnel.

KPI 3 - Lancement de Pulse ou Light DPS pour suivre l'évolution, avec une participation minimale aux enquêtes de 80%.

Objectif opérationnel 2 : **Encourager l'égalité hommes-femmes parmi les salariés et inspirer une plus grande parité à l'échelle du secteur**

KPI 1 - % des cadres supérieurs de Danone dans le monde qui s'identifient en tant que femmes

KPI 2 - Réduction de l'écart des salaires hommes-femmes pour tous les salariés de Danone dans une fourchette de 3 points

Objectif opérationnel 3 : **Soutenir l'employabilité des salariés tout au long de leur vie, surtout chez les plus à risque**

KPI 1 -

% des bénéficiaires auront réussi à évoluer vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe

% des CBU comptant des salariés éligibles leur auront proposé à eux ou à leurs représentants de participer au programme FutureSkills

KPI 2 - Définition d'une base de référence et un processus de reporting basé sur les projets pilotes réalisés au sein des CBUs (Mexique, Espagne, Belgique, Allemagne et Suisse)

CROISSANCE INCLUSIVE

Objectif statutaire : **Promouvoir une croissance inclusive, en agissant pour l'égalité des chances au sein de l'entreprise, en accompagnant les acteurs les plus fragiles de son écosystème et en développant des produits du quotidien accessibles au plus grand nombre**

Objectif opérationnel 1 : **Protéger les plus vulnérables dans la chaîne de valeur de Danone**

% des dépenses liées aux approvisionnements sont couvertes par le programme de diligence raisonnable d'approvisionnement responsable de Danone (sauf pour le lait frais, couvert par celui sur l'agriculture régénérative)

Objectif opérationnel 2 : **Fournir de l'eau potable aux populations qui en ont besoin**

KPI 1 - Lancement du W2AF (Water Access Acceleration Fund)

KPI 2 - Millions de personnes ayant bénéficié d'un accès quotidien à l'eau potable grâce au fonds dédié Danone Communities, au W2AF et aux partenariats des marques de l'Entreprise

KPI 3 - Évaluation du flux d'opérations après la première année de lancement du Fonds d'accélération de l'accès à l'eau

Objectif opérationnel 3 : **Obtenir la certification B Corp à l'échelle mondiale**

% des ventes nettes couvertes par la certification B Corp

Annexe 2 : Entités auditées

COUNTRY	CATEGORY	CBU Name
China	SN - ELN	Nutricia Early Life Nutrition (Shanghai) Co., Ltd
China	SN - ELN	Danone Nutricia Hong Kong Danone Nutricia Online Distribution Hong Kong
China	SN - AMN	Nutricia Pharmaceutical Wuxi Medical Sales
China	SN - AMN	Nutricia Trading (Shanghai Medical)
China	SN - AMN	Nutricia Medical Hong Kong SEA
China	Waters	DANONE WATER CHINA Mizone
Germany	SN	Danone Deutschland GmbH
Germany	EDP	Danone Germany
Japan	EDP	Danone Japan
Brazil	SN	Support Produtos Nutricionais Brazil Baby
Brazil	EDP	Danone Brazil Dairy
Thailand	SN	Danone Specialized Nutrition (Thailand) Co. Ltd
Poland	SN	Nutricia Polska/ Poland Baby
Spain	Waters	Font Vella
Morocco	Africa	Centrale Danone Site - Fkih Ben Saleh
Canada	EDP	Danone Canada Delisle
Mexico	EDP	Danone de Mexico
Belgium	EDP	Alpro NV
USA	EDP	Danone US LLC
France	Waters	SA Des Eaux Minerales D'Evian / Volvic
United Kingdom	SN	SN UK



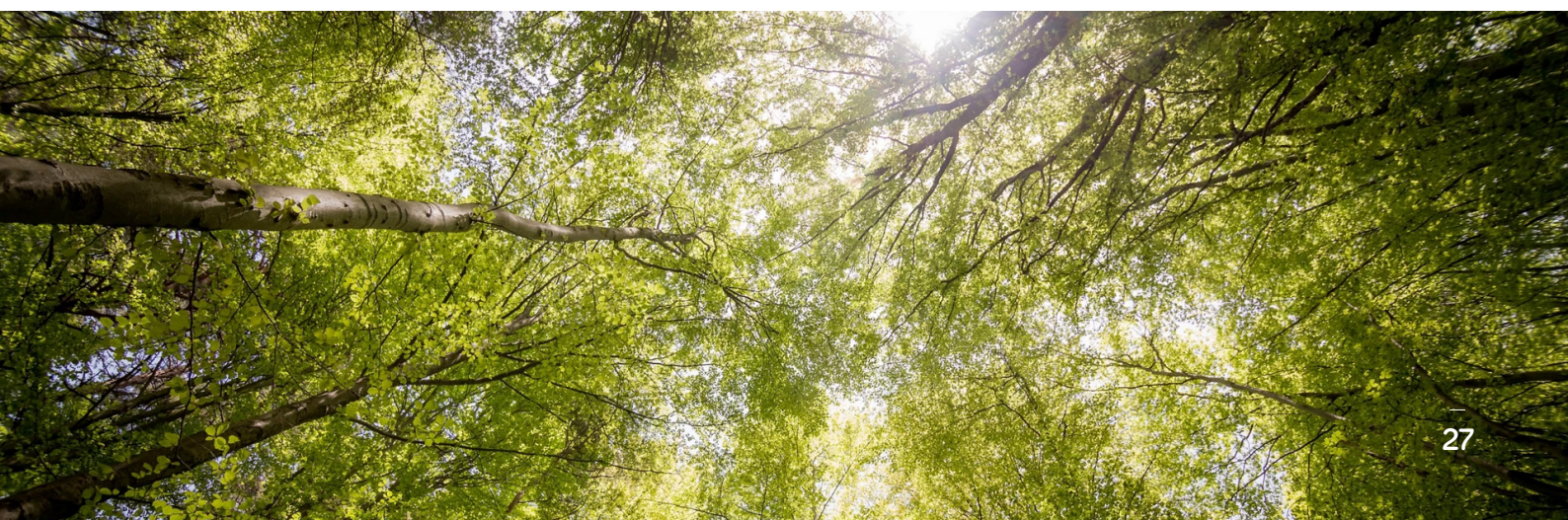
TABLEAU RÉCAPITULATIF, OBJECTIFS ET RÉSULTATS 2023

Objectif statutaire : AMÉLIORER LA SANTÉ PARTOUT, CHAQUE JOUR, grâce à un portefeuille de produits plus sains, à des marques qui encouragent de meilleurs choix nutritionnels, et à la promotion de meilleures pratiques alimentaires, au niveau local.

Objectifs opérationnels	Indicateurs	Jalons 2023	Résultats 2023	Objectifs 2025
1 Proposer des produits plus sains pour les enfants	KPI 1 : % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale destinés aux enfants qui contiennent ≤ 10 g de sucre par 100 g	~60 %	62,2 %	> 95 %
	KPI 2 : % des volumes vendus de lait pour jeunes enfants qui contiennent : $\leq 1,25$ g de sucres ajoutés/100 kcal pour les enfants de 1 à 3 ans $\leq 2,0$ g de sucres ajoutés/100 kcal pour les enfants de 4 à 5 ans	Maintien à > 95 % des volumes vendus de laits destinés aux enfants de 1 à 3 ans qui contiennent $\leq 1,25$ g de sucres ajoutés par 100 kcal ~70 % des volumes vendus de laits destinés aux enfants de 4 à 5 ans contiennent $\leq 2,0$ g de sucres ajoutés par 100 kcal	99 % des volumes vendus de laits destinés aux enfants de 1 à 3 ans contiennent $\leq 1,25$ g de sucres ajoutés par 100 kcal 94,5 % des volumes vendus de laits destinés aux enfants de 4 à 5 ans contiennent $\leq 2,0$ g de sucres ajoutés par 100 kcal	> 95 % des volumes vendus de lait pour jeunes enfants contiennent : $\leq 1,25$ g de sucres ajoutés/100 kcal pour les enfants de 1 à 3 ans $\leq 2,0$ g de sucres ajoutés/100 kcal pour les enfants de 4 à 5 ans
2 Améliorer la santé des enfants	KPI 1 : Nombre de projets pour agir contre les carences en fer	Au moins 2	2 projets	5 projets pour agir contre les carences en fer
	KPI 2 : Nombre de projets pour soutenir le choix des femmes d'allaiter	Au moins 1	1 projet	3 projets pour soutenir le choix des femmes d'allaiter
3 Aider les consommateurs à faire des choix éclairés pour leur alimentation	KPI : % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale et de boissons aromatisées (Aquadriinks) qui sont assortis d'un étiquetage nutritionnel interprétatif	Reporting des informations nutritionnelles sur les emballages et/ou en ligne + 10% de volumes vendus par rapport au référentiel de 2022	40,5 % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale et de boissons aromatisées (Aquadriinks) sont assortis d'un étiquetage nutritionnel interprétatif	> 95 % des volumes vendus de produits laitiers et d'origine végétale et de boissons aromatisées (Aquadriinks) sont assortis d'un étiquetage nutritionnel interprétatif sur les emballages et/ou en ligne

Objectif statutaire : PRÉSERVER LA PLANÈTE ET RENOUVELER SES RESSOURCES, en soutenant l'agriculture régénératrice, en protégeant le cycle de l'eau et en renforçant l'économie circulaire des emballages, sur l'ensemble de l'écosystème Danone, afin de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

Objectifs opérationnels	Indicateurs	Jalons 2023	Résultats 2023	Objectifs 2025
1 Agir pour le climat sur toute la chaîne de valeur	Danone aura réduit ses émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus) de plus de 8 % (à périmètre et méthodologie constants) par rapport à 2022	Réduction moyenne des émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus) de plus de 3 % (à périmètre et méthodologie constants) Renforcement de la feuille de route globale au regard des objectifs SBTi 2030 et intégration à toutes les fonctions, catégories et CBU	Réduction de 3,9 % des émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus) (à périmètre et méthodologie constants) Consolidation de la feuille de route globale au regard des objectifs SBTi 2030 et intégration à toutes les fonctions, catégories et CBU	Danone aura réduit ses émissions de gaz à effet de serre de scope 1, 2 et 3 (hors utilisation des produits vendus) de plus de 8 % (à périmètre et méthodologie constants) par rapport à 2022
2 Faire de l'agriculture une solution	% des volumes d'ingrédients clés approvisionnés directement qui proviennent d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'agriculture régénératrice	Outil déployé dans toutes les régions prioritaires et pour tous les ingrédients prioritaires 23 % des volumes d'ingrédients clés approvisionnés directement proviennent d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'agriculture régénératrice	Outil déployé dans toutes les régions prioritaires et pour tous les ingrédients prioritaires 38 % des volumes d'ingrédients clés approvisionnés directement proviennent d'exploitations ayant entamé leur transition vers l'agriculture régénératrice	30 %
3 Encourager l'économie circulaire des emballages	% des pots seront conçus pour être recyclables là où des systèmes de collecte formalisés sont en place	Mise en place en France d'infrastructures de collecte des pots en PET et/ou PS pour leur recyclage	Mise en place en France d'infrastructures de collecte des pots en PET et/ou PS pour leur recyclage	100 %



Objectif statutaire : CONSTRUIRE LE FUTUR AVEC LES ÉQUIPES DE DANONE : en s'appuyant sur son héritage unique en matière d'innovation sociale, l'Entreprise veut donner à chacun de ses salariés le pouvoir d'avoir un impact sur ses décisions, au niveau tant local que global.

Objectifs opérationnels	Indicateurs	Jalons 2023	Résultats 2023	Objectifs 2025
<p>1 Favoriser l'inclusion et l'engagement des salariés pour soutenir la Mission et la croissance de Danone</p>	<p>Les salariés auront davantage le sentiment de disposer de moyens d'action et s'estimeront plus impliqués que leurs pairs d'entreprises similaires, d'après l'enquête Danone People Survey (indicateur d'engagement durable supérieur à celui des autres acteurs du secteur).</p>	<p>Au moins 90 % des cadres supérieurs et des directeurs ont été formés aux nouveaux éléments de la culture de l'Entreprise</p> <p>À partir de l'enquête Danone People Survey (DPS), définition de plans d'action par des équipes locales et des experts thématiques, puis mise en œuvre aux niveaux mondial, local et fonctionnel.</p> <p>Lancement d'une enquête Light DPS pour suivre les avancées avec une participation minimum de 80 %</p>	<p>93 % des cadres supérieurs et des directeurs ont été formés aux nouveaux éléments de la culture de l'Entreprise</p> <p>91 % de participation à une enquête Light DPS</p>	<p>Les salariés auront le sentiment de disposer de moyens d'action et s'estimeront impliqués, ce qui stimulera la culture de la performance, telle que l'évalue l'enquête Danone People Survey (indicateur d'engagement durable supérieur à celui des autres acteurs du secteur).</p>
<p>2 Encourager l'égalité hommes-femmes parmi les salariés et inspirer une plus grande parité à l'échelle du secteur</p>	<p>KPI 1 : plus de 40 % des cadres supérieurs de Danone dans le monde s'identifient comme des femmes</p>	<p>Maintien à environ 40 % de la proportion de cadres supérieurs de Danone dans le monde s'identifiant comme des femmes</p>	<p>Maintien au-dessus de 40 % de la proportion de cadres supérieurs de Danone dans le monde s'identifiant comme des femmes</p> <p>Définition d'actions ciblées dans des pays et fonctions spécifiques pour améliorer la parité aux échelons supérieurs. Ces actions portaient sur la diversité hommes-femmes dans les plans de relève, de recrutement et de développement spécifiques aux talents féminins dans certaines fonctions (IT, Opérations, Ventes).</p> <p>Définition et déploiement d'actions ciblées pour améliorer la parité dans les ateliers de production</p>	<p>Plus de 40 % des cadres supérieurs de Danone dans le monde s'identifient comme des femmes</p>

Objectifs opérationnels	Indicateurs	Jalons 2023	Résultats 2023	Objectifs 2025
<p>2 Encourager l'égalité hommes-femmes parmi les salariés et inspirer une plus grande parité à l'échelle du secteur</p>	<p>KPI 2 : Réduction de l'écart des salaires hommes-femmes pour tous les salariés de Danone à 3 % ou moins</p>	<p>Réduction de l'écart des salaires hommes-femmes pour tous les salariés de Danone à 3 % ou moins</p>	<p>Réduction de l'écart des salaires hommes-femmes (cadres et cadres supérieurs) à 2,1 % Mise en place d'une méthode permettant d'inclure tous les Danoners (pas seulement les cadres) dans le suivi et l'évaluation des écarts de salaire hommes-femmes Mise à profit de l'adhésion de Danone à l'EPIC (Equal Pay International Coalition) pour échanger de bonnes pratiques</p>	<p>Réduction de l'écart des salaires hommes-femmes pour tous les salariés de Danone à 3 % ou moins</p>
<p>3 Soutenir l'employabilité des salariés tout au long de leur vie, surtout chez les plus à risque</p>	<p>KPI 1 : % des CBU comptant des salariés éligibles leur auront proposé à eux ou à leurs représentants de participer au programme FutureSkills, et % des bénéficiaires auront réussi à évoluer vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe</p>	<p>40 % des bénéficiaires de FutureSkills en 2024 ont réussi à évoluer vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe 100 % des CBU comptant des salariés éligibles ont proposé FutureSkills à leurs salariés et/ou à leurs représentants.</p>	<p>Plus de 90 % des bénéficiaires de FutureSkills ont réussi à évoluer vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe 100 % des CBU comptant des salariés éligibles ont pu proposer FutureSkills à leurs salariés et/ou à leurs représentants.</p>	<p>75 % des bénéficiaires ont réussi à évoluer vers un emploi d'avenir, en interne ou en externe 100 % des CBU comptant des salariés éligibles leur auront proposé à eux ou à leurs représentants de participer au programme FutureSkills</p>
	<p>KPI 2 : % des salariés de Danone rattachés à la production auront suivi au moins une formation en ligne</p>		<p>Pour la formation en ligne : Établissement d'un référentiel et d'un système de reporting basés sur les projets pilotes menés dans les CBU (Mexique, Espagne, Belgique, Allemagne/ Suisse)</p>	<p>80 %</p>





Objectif statutaire : PROMOUVOIR UNE CROISSANCE INCLUSIVE, en agissant pour l'égalité des chances au sein de l'Entreprise, en accompagnant les acteurs les plus fragiles de son écosystème et en développant des produits du quotidien accessibles au plus grand nombre.

Objectifs opérationnels	Indicateurs	Jalons 2023	Résultats 2023	Objectifs 2025
1 Protéger les plus vulnérables dans la chaîne de valeur de Danone	% des dépenses liées aux approvisionnements qui sont couvertes par le programme de diligence raisonnable d'approvisionnement responsable de Danone (sauf pour le lait cru, couvert par celui sur l'agriculture régénératrice)	60 %	69 %	80 %
2 Fournir de l'eau potable aux populations qui en ont besoin	Millions de personnes ayant bénéficié en moyenne d'un accès quotidien à l'eau potable grâce au fonds dédié Danone Communities, au Water Access Acceleration fund (W2AF) et aux partenariats des marques de l'Entreprise	Clôture initiale du W2AF En moyenne, 11,5 millions de personnes ont bénéficié d'un accès quotidien à l'eau potable grâce au fonds dédié Danone Communities, au W2AF (dont c'était le premier investissement) et aux partenariats des marques de l'Entreprise Évaluer le flux de transactions suite au lancement du W2AF	Clôture initiale du W2AF En moyenne, 12,7 millions de personnes ont bénéficié d'un accès quotidien à l'eau potable grâce au fonds dédié Danone Communities, au W2AF (dont c'était le premier investissement) et aux partenariats des marques de l'Entreprise Évaluer le flux de transactions suite au lancement du W2AF	20 millions
3 Obtenir la certification B Corp à l'échelle mondiale	À l'échelle mondiale, couverture à % des salariés par la certification Moyenne pondérée d'au moins 80 points Éligibilité des Eaux Certification Danone SA	Couverture par la certification B Corp d'environ 80% des ventes nettes	Couverture par la certification B Corp de 82,5 % des ventes nettes	À l'échelle mondiale, couverture à 95 % des salariés par la certification Moyenne pondérée d'au moins 80 points Éligibilité des Eaux Certification Danone SA

Pour en savoir plus :
www.danone.com



DANONE
ONE PLANET. ONE HEALTH